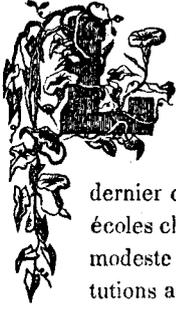


LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.



ES prix d'apprentissage récemment fondés par la ville de Paris en faveur des jeunes enfants qui se sont les plus distingués pendant le cours de leurs études, les résultats de la première distribution des récompenses, qui, au mois de juillet dernier ont donné dix-sept prix sur vingt aux élèves des écoles chrétiennes, ont attiré l'attention du public sur ce modeste institut qui a peut-être, plus que toutes les institutions analogues, contribué à la propagation et aux progrès de l'instruction primaire en France. Ce succès, qui n'a pas laissé que d'être accueilli avec quelque étonnement par certaines personnes, nous a semblé devoir donner quelque opportunité à une brève histoire de cette communauté enseignante. Pendant longtemps, seulement, elle sera tout entière dans l'histoire de son fondateur, le vénérable abbé de La Salle. Aussi croyons-nous devoir raconter d'abord les détails d'une vie si bien remplie.

Jean-Baptiste de La Salle, le créateur des écoles chrétiennes, naquit à Reims, le 30 avril 1651, de Louis de La Salle, conseiller au présidial de cette ville, et de Nicole Moet de Brouillet. La généalogie le fait descendre d'un nommé Salla, qui, combattant aux côtés d'Alphonse, dit *le Chaste*, roi de Navarre, eut les jambes fracassées, en 818, par un éclat de pierre lancé par une machine. Le prince voulut qu'en mémoire de cet événement, il portât, sur son bouclier, trois chevrons brisés. De là les armes de la famille de La Salle.

Le jeune de la Salle fit avec succès ses études au collège de Reims, et malgré les désirs secrets de ses parents dont il était l'aîné, ils ne cherchèrent point à contrarier la vocation qu'il avait exprimée de se consacrer au sacerdoce. Pourvu d'un canonicat dans la métropole à l'âge de dix-sept ans, il alla ensuite à Paris pour y faire sa philosophie, et y recevoir le grade de docteur. Il y choisit, pour sa retraite, le séminaire de Saint-Sulpice, alors dirigé par M. de Bretonvilliers, qui avait pour aides, M. Tronson, M. Brouin et M. Lechassier qui, plus tard, à son tour, en fut le supérieur. Peu de temps après, la mort de sa mère, suivie presque aussitôt de celle de son père, rappela le jeune de La Salle à Reims, où il devint le tuteur de ses frères et sœurs. Sous la conduite de M. Roland, théologal du chapitre, il reçut le sous-diaconat en 1672 et le diaconat en 1676, mais ne voulut être ordonné prêtre qu'en 1678. Sa réputation ne tarda pas à se répandre à un tel point que, peu de temps après, il fut désigné par ses supérieurs comme le chef d'une petite colonie d'ecclésiastiques chargés de ramener à la foi une commune voisine, celle de Saint-Pierre, tombée dans la dépravation par suite de la négligence de son ancien pasteur. Le succès qu'il obtint dans cette mission tout évangélique le fit encore distinguer davantage. On voulut alors lui faire permuter son canonicat contre cette cure, et quelque disproportion qu'il y eût entre les deux bénéfices, son dévouement

lui eût fait un devoir d'accepter cette offre, si son archevêque ne se fût opposé à ce qu'il sortît du chapitre. M. Roland, n'ayant pu parvenir à lui faire accepter cette cure, et voyant son projet de permutation manqué, voulut alors qu'il se chargeât de la communauté des sœurs dites de *l'Enfant-Jésus* qu'il avait fondée pour l'éducation des pauvres filles. Il le fit, mais toutefois avec une secrète répugnance, car il prévoyait les difficultés qui l'attendaient, et qui en effet ne tardèrent pas à se présenter. En effet, aussitôt après la mort de M. Roland, on parla de supprimer la communauté de peur qu'elle ne retombât à la charge de la ville. Mais l'abbé de La Salle y mit tant de zèle et d'insistance, que non seulement les autorités de Reims approuvèrent la nouvelle communauté, mais même demandèrent et obtinrent les lettres patentes qui devaient en assurer l'existence. Dans le court exercice de ses fonctions, l'abbé de La Salle avait reconnu combien il eût été utile qu'on fondât un semblable établissement pour les jeunes garçons. Ce fut dès lors la pensée de toute sa vie. Aussi, bientôt après il réunit autour de lui quelques jeunes hommes pleins de zèle et de bonne volonté pour ouvrir des écoles chrétiennes dans la ville de Reims, et les logea dans une maison qu'il avait prise à loyer. Tels furent les commencements de cette communauté. Un M. Niel, qui figure parmi ses premiers membres, et qui avait été envoyé à Reims par une parente de l'abbé de La Salle, nommée madame de Maillefert, fut employé à ouvrir la première école chrétienne sur la paroisse Saint-Maurice à Reims, et peu après la seconde sur celle de Saint-Jacques. Ces deux écoles peuvent être considérées comme le berceau des écoles chrétiennes.

Le mode qui était alors en usage ne permettant pas d'instruire un grand nombre d'enfants, l'abbé de La Salle inventa le mode simultané, et devint ainsi le créateur de l'enseignement primaire en France. Ce fut à ce moment, où il était occupé en même temps à faire des règlements pour la conduite de ses disciples, tant à l'égard des enfants que dans l'intérieur de la communauté, qu'il eut le plus à souffrir des obstacles qui, de tous côtés, semblèrent se réunir pour paralyser ses efforts et son zèle. Il s'augmentèrent encore quand on le vit retirer ses élèves de l'endroit où ils les avait placés pour les loger dans sa propre maison. Mais ce qui lui fut assurément le plus pénible, ce fut de voir que ses disciples mêmes semblèrent un instant ébranlés. Bien plus, quelques-uns s'ouvrirent à lui avec naïveté, et lui firent entendre que quelque chose qui arrivât, il était toujours pourvu de patrimoine et d'un bon canonicat. Ce fut alors que pour ajouter l'exemple au précepte et rendre ses exhortations plus efficaces, il résolut de résigner son canonicat et de distribuer ses biens aux pauvres. La disette de 1684 lui en fournit l'occasion. Alors la réaction se fit, les calomnies tombèrent, et ses disciples, désormais sans crainte pour l'avenir, parlèrent de s'attacher à lui par des vœux perpétuels ; mais il décida qu'ils ne seraient d'abord reçus que pour trois